Droit de réponse du CA des Économistes atterrés suite à l'article de Matthieu Aron, Nouvel

Obs, 23 janvier 2024 « « Croissantistes » contre « décroissantistes » : règlement de comptes

chez les Économistes atterrés »

Paris le 27 janvier 2025,

Le conseil d'administration (CA) des Économistes atterrés a pris connaissance ce 23 janvier de l'article « "Croissantistes" contre "décroissantistes" : règlement de comptes chez les Économistes atterrés », signé par Matthieu Aron, publié dans Le Nouvel Obs.

Cet article nous afflige tant il enchaîne les contre-vérités ou erreurs qui auraient facilement pu être évitées si les informations fournies pour l'article par H. Sterdyniak, avaient été recoupées, a minima avec les informations contenues dans le <u>communiqué publié en juin 2024</u>, ou même par des échanges avec des membres du CA.

L'article s'ouvre en évoquant une prétendue exclusion du CA de C. Mathieu, C. Ramaux et H. Sterdyniak. On s'étonne que l'information selon laquelle ils ne sont aucunement exclus des Économistes atterrés à ce jour, soit indiquée en caractères plus petits, en note en toute fin d'article. Car c'est bien la vérité, ils ne sont pas exclus, simplement ils n'ont pas été réélus au CA. Ils continuent à travailler ponctuellement avec les membres du CA et leurs contributions en lien avec l'objet de l'association sont d'ailleurs relayées sur le site ou les réseaux sociaux des Économistes atterrés. C'est donc loin d'être une « purge » « manu militari ». L'élection en assemblée générale du CA n'a fait qu'acter l'impossibilité de continuer à travailler collectivement dans une ambiance faite d'insultes récurrentes, d'ailleurs reproduites dans l'article (qui peut accepter de se faire qualifier de « gauchistes, je-m'en-foutistes, de suivistes, de pondeurs de leurs œufs dans le nid des atterrés » ou même de « magouilleurs », de surcroît dans un cadre associatif reposant sur le bénévolat ?). Si le CA se garde de surréagir à ces agressions qui sont pourtant monnaie courante, il faut bien rétablir les faits.

Parmi les erreurs manifestes qui jalonnent le texte, il est écrit que Christophe Ramaux aurait été coordinateur du *Nouveau Manifeste* écrit en 2014 et paru au tout début de 2015. Il n'en est rien, le livre (cela peut être vérifié en l'ouvrant) a été rédigé sans coordinatrice ni coordinateur, même si l'équipe qui a finalisé le tout comprenait effectivement Christophe Ramaux mais aussi deux des personnes du CA actuel, qui se sont tout autant investies.

On lit aussi que des discussions collectives se seraient envenimées à partir de 2021 lors de la rédaction de l'ouvrage « La Dette publique. Précis d'économie citoyenne » (janvier 2021 pour la première édition, février 2024 pour la deuxième édition augmentée) parce que ses 5 auteurs auraient défendu l'annulation des titres de dette publique détenus par les banques centrales. Cette position n'est pas défendue dans l'ouvrage et ses auteurs ont au contraire soutenu l'idée que d'autres solutions que l'annulation de la dette existent pour garantir un financement stable et pérenne des finances publiques dans un contexte de besoins et de dépenses publiques croissants. Cette position, tenue tout au long du livre, est donc à l'opposé de ce qui est décrit dans l'article! Il suffit de consulter le livre ou les récentes prises de positions des auteurs pour le constater. Et si d'autres membres du CA ont défendu en 2021 l'annulation des dettes publiques détenues par la BCE, ces discussions ont permis de nourrir la réflexion collective et le débat public sur ces enjeux, ce qui est bien l'objet de notre association – plutôt que d'opter pour une position docte, sinon agressive, sur les réseaux sociaux comme ont fait nos collègues.

On regrette aussi que l'article n'évoque pas la façon dont le manuscrit de l'ouvrage « Penser l'alternative » a été présenté au CA – cela, après que sa rédaction, houleuse, ait causé la démission d'une collègue initialement associée à l'écriture de l'ouvrage. Les auteurs en ont exigé une relecture pour le 26 juin alors qu'ils l'avaient transmis le 20 juin 2023. Le CA a refusé ces exigences. S'il a toujours discuté les manuscrits du collectif, il n'a jamais travaillé dans des délais si brefs. Plusieurs membres avaient quand même envoyé leurs remarques sur tout ou partie du livre dans le délai imparti. Au lieu d'accepter d'engager la discussion et d'amender leur manuscrit sur cette base, les auteurs ont exigé du CA qu'il vote pour ou contre l'apposition de la mention « Économistes atterrés » sur l'ouvrage à paraître, sans garantir de prendre en compte les remarques qui leur avaient été faites. Le CA a voté contre pour cette raison.

Nous ré-affirmons qu'il n'y avait aucune volonté collective de bloquer la parution d'un ouvrage dont le principe avait été validé en CA en décembre 2022, dès lors que le manuscrit pouvait être discuté et amendé suite aux remarques du CA. Et ce n'est pas cet épisode qui a été la cause de la non-réélection au CA des auteurs du livre, mais leur comportement toxique pendant les réunions et même en-dehors.

Aujourd'hui, le collectif demeure divers et a retrouvé de la sérénité pour travailler. Il n'a jamais été et n'est pas composé de « décroissantistes purgeurs ». Les questions complexes

autour de la « croissance » ou de la « décroissance » font l'objet dans l'association de positions diverses et de débats qui sont appelés à se poursuivre en suscitant les participations les plus larges.

Basé sur des fausses informations et des témoignages exclusivement à charge, l'article donne le sentiment qu'il s'agit de dénigrer notre collectif et d'affaiblir la portée de nos analyses. Alors que le néolibéralisme allié à une droite souvent extrême a le vent en poupe, nous pensons qu'affaiblir les pensées alternatives et les associations comme les Économistes atterrés qui les portent est une erreur et une faute politique.